

## SE REINVENTER POUR SURVIVRE, L'AVENIR DES TRANSFORMATRICES DE POISSON AU SENEGAL



**Auteure :** Rougyatou KA, Géographe des dynamiques territoriales, Chercheure à l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), Sénégal Laboratoire Leïdi , Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, Sénégal. Courriels : [karougy92@gmail.com](mailto:karougy92@gmail.com) /

*Article produit avec l'appui technique de la Direction de recherche l'IPAR ; les observations et conseils du Dr Taib DIOUF (Expert-Halieupe) et du Dr Boubacar BA (Géographe, Enseignant-Chercheur à l'UGB) ; les relectures de Laurent MORGANTE (Coach Développement, ONG Teranga) et du Dr Sidy TOUNKARA (Sociologue-Chercheur IPAR).*

**Mars 2022**

## INTRODUCTION

Surexploitation des ressources, raréfaction des ressources, accès aux ressources, conflictualité des systèmes d'usages des ressources, application de la réglementation sur les ressources, émigration des jeunes pêcheurs, amplification de l'économie bleue avec les projets pétro-gaziers, autant de défis et d'enjeux pour l'avenir des systèmes halieutiques artisanaux (SHA) au Sénégal. S'alarment aux côtés des pêcheurs, les transformatrices de poissons, fidèles partenaires de ces derniers. Elles s'approvisionnent en matières premières (essentiellement pélagiques), transforment ces matières en produits dérivés et garantissent une certaine durabilité aux systèmes économiques et alimentaires locaux et nationaux. Mais le resserrement du volume des captures et la demande de plus en plus forte en poissons frais réduisent leur accès aux matières premières. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus concurrencées voire éjectées par les mareyeurs, nouveaux-leaders dans les SHA. Le pouvoir des mareyeurs s'est renforcé avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs qui ciblent la matière première des transformatrices : les usines de transformation et d'exportation des produits halieutiques. Avec le pouvoir financier comme garant de l'accès aux ressources, les transformatrices aux maigres moyens se retrouvent lésées. Se posent, dès lors, les enjeux prospectifs de la transformation artisanale du poisson (TAP) au Sénégal. Comment innover les mécanismes d'approvisionnement et de collaboration des transformatrices dans un environnement halieutique de plus en plus hostile et concurrentiel ? Voilà une question qui mérite une attention particulière considérant les multiples fonctions de la TAP au Sénégal.



## 1 DES ACTRICES ESSENTIELLES DANS L'ECONOMIE, L'ALIMENTATION ET LES MENAGES DES TERRITOIRES

Bien que marginalisées de par leur « statut précaire » dans les SHA<sup>1</sup>, les femmes assurent le monopole<sup>2</sup> de la transformation artisanale de poisson au Sénégal. Celle-ci fait face à un triple enjeu : économique, alimentaire et socio-territorial.

### 1.1 Enjeu économique

A l'aube des années 2000, la raréfaction des poissons commençait à se poser sans affecter véritablement l'activité de transformation artisanale<sup>3</sup>. La collaboration entre pêcheurs et transformatrices était encore fréquente, surtout quand ces derniers avaient moins de débouchés et que « les poissons pélagiques pourrissaient sur les plages »<sup>4</sup>. Les femmes opéraient, dès lors, leur « magie » pour récupérer les surplus de production. Bien que « cette réalité des années 2000 ne soit plus d'actualité »<sup>5</sup> avec la réduction des stocks de pélagiques côtiers, les transformatrices continuent d'assurer la fonction de valorisation de la production, surtout pendant la grande campagne de pêche. Elles arrivent à négocier avec les mareyeurs, certes à leurs risques et périls, pour accéder aux matières premières. En 2018, elles ont transformé 33% de la production halieutique artisanale, soit 131 500 tonnes, pour produire environ 39 000 tonnes dont 63% de « kéthiakh »<sup>6</sup>, 23% de « guédji et tambadjang »<sup>7</sup> et 5% de « métorah »<sup>8</sup> (DPM, 2018)<sup>9</sup>. Traduite en valeur économique commerciale (VEC), cette production a rapporté plus de 25,9 milliards de CFA, soit 14,5 % de la VEC de la pêche artisanale (*ibidem*). A travers cette activité de production, les transformatrices remplissent une double fonction économique : celle de l'exportation à des fins de devises et celle de l'emploi des jeunes. En effet, un peu plus de la moitié de leur production (52%) est exporté en 2018 vers la sous-région, ce qui représente 92% des exportations de la pêche artisanale (DPM, 2018). Elles sont ainsi des leaders incontestés

---

<sup>1</sup> Là où les autres acteurs (pêcheurs et mareyeurs) peuvent brandir leurs permis de pêche et leurs cartes de mareyeur attestant leur appartenance aux SHA, les femmes transformatrices ne disposent d'aucun statut reconnu par la législation sénégalaise.

<sup>2</sup> Avec l'arrivée des usines de transformation, ce monopole est aujourd'hui remis en cause.

<sup>3</sup> Les espèces démersales, bien sollicitées dans un contexte de regain d'intérêt du marché international, étaient plus exposées. Il faut noter aussi que l'offre en produits halieutiques pour la consommation humaine était diversifiée; certaines espèces dites secondaires sont apparues dans les assiettes. Par conséquent, l'essentiel des sardinelles étaient dédiées à la TAP.

<sup>4</sup> Mme Ndao, transformatrice de Cayar

<sup>5</sup> *Ibidem*

<sup>6</sup> Poisson braisé-séché

<sup>7</sup> Poisson fermenté-séché

<sup>8</sup> Poisson fumé-séché

<sup>9</sup> Direction des Pêches Maritimes (DMP), 2018. *Rapport des résultats généraux des pêches maritimes de 2018*, 98p.



dans les exportations de la pêche artisanale (PA)<sup>10</sup>. S'y ajoute leur pouvoir d'emploi dans un contexte d'employabilité incertain au Sénégal. Chaque formatrice « *emploie jusqu'à 5 personnes qui l'aident dans ses activités en temps de campagne* » rappelle Mme Dièye, formatrice de Saint-Louis. Il s'agit de jeunes hommes venus du monde agricole à la quête d'opportunités. Le recensement des femmes formatrices révèle un effectif d'environ 13 000 personnes (Kama, 2018)<sup>11</sup>, par conséquent la TAP donne un emploi à plus de 65 000 personnes. S'y ajoutent les autres jeunes charretiers et porteurs. Encore, comme le rappelle Mme Dièye, ces entreprises de TAP fonctionnent sous une sphère familiale :

*« j'ai fait plus de 40 ans dans la filière de la TAP. Je travaillais avec ma Grand-mère et mère. Maintenant, je suis avec mes filles et petites filles dans le métier. Toutes les 400 femmes travaillant au centre de « Diambarou-Sine Book Khool de Guet-Ndar s'identifient à ce schéma d'héritage mère-fille ».*

Bien que la TAP souffre de chiffres officiels, une comptabilité objective aboutirait à un chiffre largement au-dessus de 65 000 employés ; ce qui conforterait sa place de secteur porteur de réponses à l'emploi au Sénégal.

## 1.2 Enjeu alimentaire

Nous l'avons dit, les formatrices sont un levier important des systèmes alimentaires locaux et nationaux. Face à la rareté des ressources, les possibilités des territoires reculés à s'approvisionner en poissons frais diminuent de plus en plus. L'accès aux poissons frais est essentiellement conditionné par des facteurs financiers qui s'alourdissent avec la distance. Dans ce contexte, les ménages ruraux misent sur les produits séchés. Ces produits dérivés peuvent remplacer le poisson et offrir à une variété de plats : *thiébou kéthiakh*, *thiébou-guédj*, *Baakalou-Kéthiakh*, etc... Si bien que la TAP est devenue un facteur de résilience alimentaire de beaucoup de ménages de l'intérieur du pays. Dans les territoires urbains, les produits transformés comme le *Guedj* sont devenus des condiments très prisés au « *thiébou-dieune* ». Ils accompagnent toutes les sauces sénégalaises. C'est d'ailleurs ce qui explique la

<sup>10</sup> Il est important de noter que la grande partie de la production halieutique sénégalaise est exportée en frais et congelé laissant peu de plus-value au niveau national. Ces exportations halieutiques (évaluées en 2018 à 293 782 tonnes) sont principalement portées par le segment industriel. Selon des statistiques de 2018, sa contribution est de 92, 65% (DPM 2018). C'est donc au niveau de la faible contribution de la pêche artisanale (7,36 % en 2018) qu'il faut positionner l'apport de la TAP aux exportations nationales.

<sup>11</sup> KAMA C. T., 2018. Contribution socio-économique des femmes formatrices de produits halieutiques dans la sous-région ouest africaine, REPAO.



prééminence des marchés de Dakar dans la consommation des produits transformés (DPM, 2018). Les plats précités comme suppléments au « *thiébou-dieune* » dans le monde rural sont aussi très prisés par les dakarois et autres urbains.

### 1.3 Enjeux socio-territoriaux

Les transformatrices constituent, dans bon nombre de cas, des piliers des ménages de pêcheurs. Dans un contexte de plus en plus difficile pour le secteur productif, avec la cherté des facteurs de productions, les pêcheurs s'engagent dans des contrats (avec les mareyeurs surtout) qui les prolétarisent. Une des conséquences en est le « délaissement des ménages » qui ne comptent essentiellement que sur les entreprises de transformation. Dans certains cas où la transformatrice est la seule cheffe de famille, veuve, elle devient la force motrice de la cellule familiale. Elle assure la prise en charge de ses enfants, eux-mêmes en quête d'emploi dans un contexte d'employabilité restreinte et d'accès limité aux matériels de pêche. Voilà des missions nobles que la « femme du poisson séché » assure dans les systèmes socio-territoriaux à prédominance halieutique, notamment à Cayar et à Saint-Louis sur la Grand Côte sénégalaise.

Au même titre que leurs collaborateurs pêcheurs, les transformatrices s'engagent aujourd'hui dans une lutte pour la durabilité de leur activité. La raréfaction des ressources les y oblige. Elles sont arrivées à des situations où si le mareyeur ou l'usine achète la caisse de sardinelles à 10 000 F, elles « achètent le poisson à ce même prix »<sup>12</sup>. Toutefois, leur « superpuissance » est aujourd'hui surplombée par le pouvoir des mareyeurs et des usines exportatrices de poissons (frais et congelés) et de produits transformés (conserves, huiles et farines de poissons). Ainsi, se dirigent-elles vers leur vulnérabilité ?




---

<sup>12</sup> Mme Dièye, ibidem



## 2 ...MAIS VULNERABILISEES DANS UN SYSTEME HALIEUTIQUE EN MUTATION ?

Interroger le SHA dans une perspective de comprendre la vulnérabilité des transformatrices revient à mettre à l'épreuve les rapports des acteurs halieutiques<sup>13</sup> et les jeux de pouvoirs qu'ils entretiennent dans un contexte de rareté des ressources. Cette vulnérabilité, ou du moins ce début de vulnérabilité, tiendrait-elle de leur dépendance aux autres acteurs (pêcheurs et mareyeurs) et de leur faible pouvoir financier et stratégique ?

### 2.1 Des ressources qui se raréfient

La surexploitation des pélagiques côtiers est désormais attestée et relayée dans plusieurs publications (Dème et al. 2019<sup>14</sup>; Belhabib 2019<sup>15</sup>). Ces espèces pélagiques côtières rejoignent ainsi les espèces démersales côtières (CRODT 2020)<sup>16</sup> déclarées en état de surexploitation depuis la veille du 21<sup>e</sup> siècle (ibidem). Au banc des accusés, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)<sup>17</sup>, l'augmentation démesurée de la pression de pêche, l'utilisation et la pratique de techniques de pêches prohibées, le défaut d'application de la réglementation en vigueur, etc. Cette surexploitation due à des pressions anthropiques exacerbée par les effets négatifs des changements climatiques sur la production primaire<sup>18</sup> sous-tend la raréfaction des ressources. Cette situation constitue une menace pour la durabilité des SHA qui n'assurent plus convenablement leur rôle productif et d'approvisionnement. Elle devient plus inquiétante dans un contexte de limitation des mobilités sous régionales des pêcheurs. Les chiffres des services des pêches de Saint-Louis et de Cayar sont édifiants. D'un volume de 79 800 tonnes en 2012, les débarquements de Saint-Louis ont chuté à 42 700 tonnes en 2018 ; ce qui constitue une réduction de 46% ; s'agissant de Cayar, ces captures qui s'estimaient à plus de 50 000 tonnes en 2007 se sont réduites à 24 700 tonnes en 2017.

---

<sup>13</sup> Le terme « acteurs halieutiques » renvoie aux acteurs agissant et interagissant directement autour des ressources. Il s'agit principalement des pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, usines halieutiques.

<sup>14</sup> Dème M. et al., 2019. Importance économique, sociale et écologique des petits pélagiques au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée Bissau, Rapport d'étude, 76p. Disponible sur <https://urlz.fr/h02A>

<sup>15</sup> Belhabib D., 2019. Une exploration des impacts potentiels des règles de l'OMC sur les subventions à la pêche : le cas de la pêcherie de sardinelle en Afrique de l'ouest, Rapport, 101p.

<sup>16</sup> CRODT, 2020. Réponse à la demande d'avis scientifique sur les demandes d'autorisation de pêche, n°093, 22 avril 2020, Dakar.

<sup>17</sup> Se référer à Greenpeace, 2017. Le coût de la destruction des océans. Rapport de l'expédition de Greenpeace dans les eaux ouest-africaines 2017, 52p. Disponible sur <https://urlz.fr/gYBD>

<sup>18</sup> Ces effets se traduisent par la réduction des upwellings côtiers qui constituent la principale source de production de pélagiques côtières. Plus de 70% des débarquements de la PA sont constituées de ces espèces.



## 2.2 Jeux de pouvoirs dans l'accès à la production

La géographie des métiers dans les SHA s'observait sous une structure bipolaire : aux hommes, revenaient les activités de captures et aux femmes, les activités de mareyage et de valorisation des surplus de production. Cette géographie accordait, jusqu'aux années 1980, une place primordiale aux femmes. A la veille des années 2000, la remise en cause de la stratégie hyper-productive des lendemains de l'indépendance et la raréfaction des ressources démersales conduisent à des reconfigurations. Les systèmes de mareyage contrôlés désormais par les hommes montent en puissance avec la multiplication des aménagements routiers pour la déserte de l'intérieur des terres. Le pouvoir des mareyeurs se verra renforcer avec la crise mondiale systémique de 2008 et ses effets d'entraînement : la mondialisation des échanges et l'industrialisation de la transformation. La coalition mareyeurs-usines étant actée<sup>19</sup>, les femmes perdent le contrôle du mareyage et s'accrochent à l'activité de transformation artisanale elle-même menacée avec l'appauvrissement des stocks de pélagiques. La traditionnelle collaboration entre pêcheurs et transformatrices s'amincit de plus en plus et laisse place à des interactions intenses et fructueuses entre mareyeurs et industriels.

Les transformatrices naviguent ainsi dans un système d'acteurs aux pouvoirs imposants où l'esprit capitaliste gouverne l'accès aux ressources. A cette lancinante question des acteurs, « comment maximiser notre accès dans un contexte de réduction des ressources ? », elles proposent peu de réponses. Ne pouvant plus compter sur les pêcheurs, elles s'engagent dans un combat « perdu d'avance » considérant le pouvoir financier des mareyeurs soutenus par des usines halieutiques en croissance sur le littoral sénégalais. Dans des territoires halieutiques stratégiques comme Cayar, ces usines s'imposent en masse. A elles, le monopole de l'accès aux ressources, ce qui semble moins gêner les mareyeurs jouant le rôle d'intermédiaires entre pêcheurs et industriels. Presque éjectées du SHA, les transformatrices de Cayar vont jusqu'au port de Dakar, à la Petite-Côte pour trouver, non sans difficultés, de quoi faire fonctionner leurs entreprises, en endossant d'autres facteurs de productions<sup>20</sup>. Leur production en constante chute inquiète même l'administration territoriale<sup>21</sup> : d'un volume d'environ 1 000 tonnes, leur production chute drastiquement à 272 tonnes en 2020 (SDP de Cayar, 2020)<sup>22</sup>, soit une régression de plus de 70%. Une dynamique identique s'observe à Saint-Louis : de 3 239 tonnes en 2010, les produits transformés ont chuté à 667 tonnes en 2018, soit un taux de réduction de plus de 79%.

---

<sup>19</sup> Par la réglementation halieutique

<sup>20</sup> Il s'agit des frais de transports, de l'achat de glace, etc. (Mme Ndao, *ibidem*)

<sup>21</sup> Le Chef du service des pêches de Cayar

<sup>22</sup> Service départemental des pêches de Thiès à Cayar, 2020. Rapport des statistiques de pêche de Cayar (2015-2020).



Comme dirait Raffestin (1980)<sup>23</sup> sur « les ressources et le pouvoir » : les plus forts exploitent et écrasent les plus faibles. Si les pêcheurs, pourtant locomotive du SHA, sont dominés dans un système de financement et de mareyage profitable aux mareyeurs et aux usines, « qu'en sera-t-il des transformatrices », s'interroge Mme Diagne, formatrice de Saint-Louis. Cette situation pourrait s'accroître à l'avenir surtout avec l'élargissement du cercle des industriels. Prenons l'exemple de la récente usine *Barna Sénégal* à Cayar, spécialisée dans la production d'huile et de farine de poissons. Les transformatrices, soutenues par d'autres acteurs<sup>24</sup>, s'indignent avec force devant l'aménagement d'une telle usine. En plus de la rationalisation des ressources<sup>25</sup>, cette usine est porteuse d'enjeux environnementaux et sanitaires justifiant ainsi les récents soulèvements populaires très médiatisés. Les transformatrices redoutent, non sans raisons, leur exclusion effective des circuits d'approvisionnement.

### 2.3 Des conséquences socioéconomiques pesantes

Les effets socio-économiques de la vulnérabilité des transformatrices commencent à se faire ressentir. C'est du moins, ce que semble soutenir Mme Diagne (ibidem) : « *la PA ne nourrit plus le pêcheur, encore moins la formatrice* ». Aux difficultés d'accès aux captures, s'ajoutent la mévente des produits transformés surtout dans le contexte de la crise sanitaire. Le peu qu'elles arrivaient à produire pendant les restrictions de la mobilité interurbaine et internationale se vendait difficilement (Ka et Gueye, 2020)<sup>26</sup>. Il en résulte une situation insoutenable pour les ménages des pêcheurs justifiant la massification de l'émigration clandestine des jeunes pêcheurs aux « rêves brisés ». Dans le même registre, Mme Dièye (ibidem) ajoute que les transformatrices gèrent toutes des dépenses quotidiennes. Etant conscients des contraintes de leur travail, leurs enfants tentent parfois tous les moyens pour les soutenir dans le combat de survie de la famille.

*« Mon garçon de 16 ans est parti en Espagne par la voie clandestine. J'ai été informée de ce voyage périlleux par mon entourage. Dieu merci, il est arrivé à bon port. Quand il m'a appelé pour se livrer à moi, il m'a dit ceci : « maman, je te voyais travailler tous les jours sans relâche et sans soutien. Tu rentres tard dans la nuit, 1h du matin, et repars tôt le matin. J'ai voulu agir pour t'appuyer. Etant donné que la mer n'est plus productive et que je ne disposais pas de matériels de pêche, je ne pouvais plus rester et te voir souffrir davantage ».*

*Mes autres enfants plus âgés ne disposant non plus de matériels de pêche m'alertent tout le temps en me disant ceci : « maman, si tu ne nous vois plus, considèrent que nous sommes partis ».* Mme Dièye (ibidem)

<sup>23</sup> Raffestin C., 1980. Pour une géographie du pouvoir, ENS Éditions 2019, 350p.

<sup>24</sup> Une partie des pêcheurs et mareyeurs sensibles à la rareté des ressources et le chef du service des pêches de Cayar.

<sup>25</sup> Cet enjeu est cher au territoire cayarais qui se targue de sa belle image nationale et sous régionale dans l'exploitation rationnelle des ressources.

<sup>26</sup> KA R. et GUEYE E. 2020. La pêche artisanale face aux défis de la Covid-19 au Sénégal, Rapport d'étude), IPAR, 42p.





Considérant l'environnement hostile dans lequel évoluent les transformatrices, ne serait-il pas judicieux d'envisager des stratégies innovantes pour un développement maîtrisé de la TAP ?

### 3 SE REINVENTER, UNE STRATEGIE DE SURVIE ?

La TAP n'est plus une activité réductible à la seule valorisation des surplus de production de la PA. Cette fonction a bien évolué. Indispensable au fonctionnement et à la résilience des systèmes alimentaire et économique des territoires, son fonctionnement ne devrait plus se confiner dans le schéma traditionnel d'approvisionnement. Ainsi, faut-il se réinventer pour survivre. Comment envisager cette réinvention ? Les tentatives de réponse à ces questions seront forcément ambiguës. Aussi, l'avenir ne relève-t-elle pas du domaine de l'incertitude ?

#### 3.1 Oser s'autonomiser dans l'approvisionnement ?

Les transformatrices sont habituées à cette relation de dépendance les liant aux pêcheurs et mareyeurs. Même à l'échelle africaine, peu de transformatrices dispose d'une autonomie productive (Njuki et Leone, 2019)<sup>27</sup>. Et si elles envisageaient leur affranchissement partiel ? Au nom de leur autonomisation, les transformatrices sont appelées à pousser leurs stratégies d'approvisionnement vers la création d'entreprises de production. L'idée est d'aller vers l'acquisition de matériels de pêche et le recrutement de jeunes pêcheurs pour les travaux de captures en mer. Ce début d'autonomisation productive permettra deux avancées : la réduction de la dépendance et la maximisation des profits. Mais, cette stratégie comporte des revers limitants considérant la réglementation sur le contrôle de l'effort de pêche<sup>28</sup> et la cherté des facteurs de production. Faut-il aller vers l'octroi sélectif de permis de pêche aux transformatrices qui voudront expérimenter l'idée d'une autonomisation encadrée et l'allègement des facteurs de production ? Des exemples de réussites sont certes rares mais existent (Njuki et Leone 2019). Mais, là où elles réussissent à produire leurs propres matières premières, les femmes ont dû faire face à des contraintes financières (gardons cet élément pour le point sur les *préalables d'une réinvention*). Toutefois, comme les ressources halieutiques se raréfient, ne faudrait-il pas envisager une approche mixte d'approvisionnement ?

#### 3.2 S'ouvrir aux perspectives aquacoles ?

L'aquaculture est moins développée au Sénégal, sans doute parce que l'on se suffisait jusque-là des débarquements de la pêche maritime. Celle-ci commence à montrer ses

---

<sup>27</sup> Njuki J. et Leone M., 2019. Positionner les femmes pour réussir dans l'économie bleue, disponible sur <https://urlz.fr/h02N>

<sup>28</sup> L'arrêt des immatriculations de pirogues et permis de pêche



limites. L'enjeu est de voir comment l'aquaculture pourrait constituer une solution durable pour la TAP. En effet, le Sénégal dispose d'un potentiel aquacole important et diversifié<sup>29</sup>. Aujourd'hui, sous exploité malgré la volonté politique d'accélérer la production aquacole pour atteindre les objectifs du Plan Sénégal Emergent, l'aquaculture pourrait permettre d'augmenter la production de poissons et de créer plus d'emplois. Lancé en 2013, le programme de « développement accéléré de l'aquaculture » vise une production de 50 000 tonnes avant 2023. Jusqu'à présent, les résultats restent moins concluants. Pendant que la production aquacole mondiale augmente d'année en année (FAO 2020)<sup>30</sup>, la production du Sénégal dépasse difficilement 1 000 tonnes (ANSD, 2018)<sup>31</sup>. Toutefois, il est évident que le Sénégal a un grand intérêt à booster le développement de cette filière<sup>32</sup>, surtout avec les projets pétro-gaziers qui pointent l'œil à l'horizon. Une des stratégies de vulgarisation des pratiques aquacoles pourraient être de renforcer techniquement et financièrement les transformatrices.

### 3.3 Aménager des préalables ?

Certaines transformatrices le reconnaissent, elles doivent chercher des « alternatives » (Mme Dieye, *ibidem* et Mme Diop, transformatrice de Cayar). Mais, toute innovation entraîne des ruptures d'équilibre. Il appartient à son porteur d'aménager les préalables pour obtenir satisfaction. Entre autres, deux préalables restent indispensables pour la réinvention des transformatrices : la reconnaissance de leur statut et leur accompagnement financier.

La reconnaissance du statut de la femme transformatrice constitue une question de justice économique et sociale. Le secteur de la pêche artisanale évolue encore dans l'informel, ce qui traduirait son défi organisationnel touchant tous les acteurs de la chaîne de valeur. Cependant, dans ce nuage informel, il existe des réalités discriminatoires. Disposant des statuts reconnus par la législation sénégalaise, les pêcheurs et mareyeurs comptent respectivement sur les permis de pêche (en plus de l'immatriculation des pirogues) et les cartes de mareyeur. Pendant ce temps, les transformatrices ne disposent d'aucune directive législative pour faire valoir leur statut professionnel. Régler cette injustice participera à mieux considérer le travail des transformatrices et leurs multiples fonctions (FAO, 2018)<sup>33</sup>.

---

<sup>29</sup> Fleuves, lacs, espace maritime, etc.

<sup>30</sup> FAO, 2020. Rapport de la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. La durabilité en action, 247p.

<sup>31</sup> ANSD, 2018. *Situation Economique et Sociale Nationale du Sénégal (20017-2018)*, Chapitre pêche et aquaculture, pp : 244-257.

<sup>32</sup> En plus de l'aquaculture, le Sénégal pourrait aussi miser sur le développement de la pêche continentale car il dispose de potentiels intéressants à valoriser (les fleuves Sénégal, Sine-Saloum, Gambie, Casamance ; et des lacs)

<sup>33</sup> FAO, 2018. Pour l'équité hommes-femmes dans la gouvernance et le développement de la pêche artisanale, 184p.



Cette question pourrait prendre en charge un autre défi : le chiffrage objectif des transformatrices et de leur contribution à la stabilité économique et alimentaire.

En lien avec les pistes productive et aquacole, il est aussi primordial d'envisager l'accompagnement technique et organisationnel des femmes dans leurs stratégies et quêtes de financement. Leur organisation en entreprise (PMI et PME) faciliterait la dynamique aquacole préconisée. La réflexion pourrait être poussée pour voir comment, dans une perspective d'économie bleue durable et équitable, le secteur pétro-gazier pourrait soutenir le secteur de pêche artisanale qui, éventuellement, commence à subir ses externalités négatives (Coordinateur du CLPA de Cayar). Pour la TAP, l'enjeu pourrait être le soutien des transformatrices dans leur formalisation en PME et PMI aquacoles. Par ailleurs, la mondialisation des échanges et ses corollaires<sup>34</sup> constituent certes une opportunité stratégique intéressante en soi mais elle est en train de réduire les chances de survie d'un sous-secteur par ailleurs longtemps stratégique pour la PA au Sénégal. Une politique de pêche durable intégrerait le soutien des transformatrices par le secteur industriel (FAO, 2018)<sup>35</sup>. Elle pourrait porter sur le financement des femmes ; ce qui, à l'avenir, pourrait réduire leur vulnérabilité et donner du sens au slogan des Objectifs de Développement Durable « ne laisser personne pour compte ».



---

<sup>34</sup> Le développement d'usines exportatrices et de transformation

<sup>35</sup> Ibidem

